



N° **31** ÉDITION DE
AVRIL 2022

NOTRE BULLETIN

L'INFORMATION MUNICIPALE

 | ancenis-saint-gereon.fr

JEUNESSE

Un Conseil Municipal
Jeunes en préparation
Page 10

TRANSITION

Les Conseils Consultatifs
de Quartiers et de Villages
bientôt opérationnels
Page 6

SOLIDARITÉ

Le centre de secours recherche des pompiers volontaires

04

SOLIDARITÉ

Soutien au peuple ukrainien

05

TRANSITION

Les Conseils Consultatifs de Quartiers et de Villages bientôt opérationnels

06

CADRE DE VIE

Des actions de régulation de certaines populations animales

07

CADRE DE VIE

Une stratégie urbaine pour le quartier Moutel-Corderie

08

SERVICES PUBLICS

Maison France Services : le service public à proximité

09

JEUNESSE

Un Conseil Municipal Jeunes en préparation

10

PAROLES D'ÉLUS

11

INFOS PRATIQUE

12

ÉVÈNEMENT DU MOIS

16

AGENDA

20

LE FALC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le FALC veut dire Facile à Lire et à Comprendre. Beaucoup de personnes ne comprennent pas très bien les textes d'un bulletin municipal ou d'un journal. Maintenant, il y a dans « Notre Bulletin » des textes faciles à lire. Une image signale ces articles. La voici



ÉDITO

VIVE LA DÉMOCRATIE !



Je ne peux pas commencer cet édito consacré à la démocratie locale sans penser à l'Ukraine et à son peuple mais aussi aux militants de la paix en Russie.

Cette tragédie nous montre à quel point la démocratie peut être fragile.

Contrairement à ce que l'on pense souvent, elle n'est pas un acquis définitif mais doit être réactivée en permanence. Dans le monde, des personnes meurent chaque jour pour elle. Nous mesurons certainement davantage toute la valeur de la démocratie alors que la guerre est en Europe.

Je veux ici rendre hommage à toutes celles et ceux qui se battent pour elle. Ne l'oublions pas alors que notre pays a deux rendez-vous électoraux importants en avril et en juin.

Localement, nous nous sommes engagés pour que cette démocratie soit vivante tout au long du mandat et pas seulement le temps des élections municipales. Certains peuvent y voir un gadget mais pour nous c'est fondamental. La période actuelle nous le démontre.

Depuis 2020, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, nous avons organisé plusieurs consultations citoyennes et mis en œuvre le budget participatif. Nous voulons aujourd'hui aller plus loin. Très prochainement seront mis en place un Conseil Municipal de Jeunes aux contours innovants et les Conseils Consultatifs de Quartiers et de Villages. Cela donnera à chaque habitant ou habitante la possibilité de s'exprimer, de faire des propositions. En plus de la solidarité, l'année restera dans notre mandat celle de la démocratie locale tant ces deux instances sont pivots dans l'architecture mise en place.

J'espère que vous vous saisissez de ces opportunités pour participer plus directement à la vie de notre ville. Les projets collectifs sont toujours plus solides et ambitieux que les seules initiatives individuelles. Partout et tout le temps, vive la démocratie !

RÉMY ORHON

Maire d'Ancenis-Saint-Géréon

Vice-président du conseil départemental

Édition

Ville d'Ancenis-Saint-Géréon
CS 30217
44156 ANCENIS-
SAINT-GÉRÉON Cedex
02 40 83 87 00
mairie@ancenis-saint-gereon.fr
www.ancenis-saint-gereon.fr

Directeur de la publication

Rémy Orhon

Rédaction

Service communication

Date de remise des articles pour le
numéro de mai : **5 avril**

Mise en page et impression

Imprimerie Planchenault
(2022000774 MM)
Tirage à 7300 exemplaires

ISSN 2677-2272

Cet imprimé est certifié PEFC™



SOLIDARITÉ

Faisons de 2022 une année solidaire

LE CENTRE DE SECOURS

RECHERCHE DES POMPIERS VOLONTAIRES

Le centre de secours d'Ancenis-Saint-Géréon recherche 10 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires pour renforcer ses équipes, et ainsi rejoindre les 20 sapeurs-pompiers professionnels et 70 volontaires déjà engagés.

Les sapeurs-pompiers volontaires du service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique (SDIS 44) vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Représentant plus de 80 % des effectifs des « soldats du feu », les sapeurs-pompiers volontaires sont essentiels au maillage territorial qui permet d'assurer les secours de proximité.

PAROLE À CHRISTOPHE - 52 ANS EMPLOYÉ MUNICIPAL

« Avant de m'engager, j'étais admiratif que 365 jours par an, des femmes et des hommes donnaient de leur temps pour les autres.

*Je me suis lancé à mon tour, il y a maintenant 30 ans. **Durant toutes ces années, j'ai rencontré des gens formidables et d'horizons différents. C'est ce qui fait véritablement la richesse du volontariat. Cet engagement donne un sens à ma vie et me permet de vivre une belle aventure humaine.***



Ce qui me plaît c'est la variété des missions, mais aussi l'évolution du matériel et des techniques. L'apprentissage est progressif et tout se fait en équipe. On en apprend chaque jour.

J'assure également des formations aux gestes qui sauvent auprès de publics jeunes. Ce qui me permet de transmettre mon savoir aux futures générations et de réaliser des choses que je n'imaginai pas pouvoir faire.

Aujourd'hui, j'ai le sentiment d'être une personne ordinaire qui vit une expérience extraordinaire. *On porte un uniforme mais on reste des citoyens comme les autres. Ne vous mettez pas de barrières, chacun trouve sa place. N'hésitez pas à franchir le pas, venez nous rencontrer ! »*

POUR REJOINDRE LE CENTRE DE SECOURS, IL SUFFIT :

- D'être motivé-e et d'avoir envie de se rendre utile à la population
- D'avoir une bonne condition physique (test d'endurance)
- De suivre une formation de 30 jours (échelonnée sur 1 à 3 ans) avant d'être opérationnel·les
- D'être disponible : le centre de secours fonctionne en garde postée
- D'avoir un casier judiciaire B2 vierge

CONTACT : Capitaine Benoit Huguet, chef de centre - 02 40 83 12 37
Benoit.huguet@sdis44.fr ou rendez-vous directement au centre de secours au 41 rue de la Chauvinière

SOLIDARITÉ

Faisons de 2022 une année solidaire

SOUTIEN

AU PEUPLE UKRAINIEN

La situation en Ukraine ne peut laisser indifférent. Notre ville, ses habitants et habitantes, ses associations, ses entreprises et institutions, son personnel communal et ses élu-es mobilisent toutes leurs forces en direction de l'Ukraine. Différents dispositifs et initiatives de soutien ont vu le jour et continuent de se mettre en place.

UN CENTRE DE COLLECTE DE DONS

Du 11 au 19 mars, la ville d'Ancenis-Saint-Géréon a ouvert un centre de collecte des dons en faveur de l'Ukraine en partenariat avec l'Association des Maires de Loire-Atlantique et la Protection Civile. En quelques jours, les habitants et habitantes ont fait preuve d'une grande générosité et ont donné massivement. La ville remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cette collecte.

Les besoins des Ukrainiens se portent désormais prioritairement sur du matériel lourd spécifique, principalement médical, dont les particuliers ne disposent pas et qu'il convient d'acheter. Le centre de collecte a donc fermé ses portes samedi 19 mars.

Les habitants sont désormais invités à faire des dons financiers auprès des organismes de leur choix. Une liste de différents organismes est référencée sur le site service-public.fr.

DES FAMILLES UKRAINIENNES ACCUEILLIES

Des familles sont arrivées à Ancenis-Saint-Géréon, hébergées chez des membres de leurs familles ou amis. Les enfants seront scolarisés dans les écoles de la ville.

Les personnes souhaitant héberger des réfugiés ukrainiens peuvent se faire connaître en mairie ou à la préfecture qui est en charge de la gestion de l'accueil des réfugiés.



Une collecte a été organisée du 11 au 19 mars dans l'ancien magasin "Le bol d'argent"

UN CONCERT DE SOUTIEN

Le collectif Bruderschaft organise deux concerts de soutien à l'Ukraine les 16 et 17 avril de 15h à 21h au Théâtre de verdure.

Au programme : DJ set (Avec la Drain'guette et Bandicoot Hi-fi), snack et bar.

LES CONSEILS CONSULTATIFS DE QUARTIERS ET DE VILLAGES BIENTÔT OPÉRATIONNELS

Dans les prochaines semaines, le dispositif majeur de l'action de la municipalité en faveur de la démocratie locale se mettra en place. Il s'agit des **Conseils Consultatifs de Quartiers et de Villages (CCQV)**. Sébastien Prodhomme, conseiller délégué à la démocratie locale et au dialogue citoyen, pilote le projet. Il nous explique le fonctionnement de ces futures instances.

EN QUOI CONSISTENT LES CCQV ?

Les CCQV sont des réunions animées par les habitants et habitantes d'un quartier, sur des sujets qu'ils ont choisis ou ceux proposés par la municipalité, pour faire vivre une démocratie de proximité.

Ces conseils sont animés par une femme et un homme, élus parmi les membres du CCQV, dans le respect des principes et valeurs de la Charte de la Démocratie locale : laïcité, neutralité politique, vivre-ensemble... Cela n'a rien à voir avec les associations de quartiers, les CCQV n'ont pas vocation à organiser des événements mais bien à organiser le débat public sur les sujets intéressant les citoyens. Les associations peuvent être représentées dans ces CCQV.

À QUOI SERVIRONT-ILS ?

Ils sont un relais entre les élu-es, les services de la ville et les habitants. Les CCQV permettent aux habitants et habitantes de s'informer, de donner leur avis, de soumettre des propositions et de développer des projets sur des sujets d'intérêt général, notamment en termes

d'amélioration du cadre de vie et de renforcement du lien social. Ils sont aussi chargés de rendre compte du fonctionnement d'autres instances, celles pour le budget participatif par exemple, et sont une porte d'entrée sur l'ensemble des démarches participatives auprès de la population.

COMMENT LES HABITANTS PEUVENT-ILS Y PARTICIPER ?

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie ou sur le site Internet <https://participons.ancenis-saint-gereon.fr>.

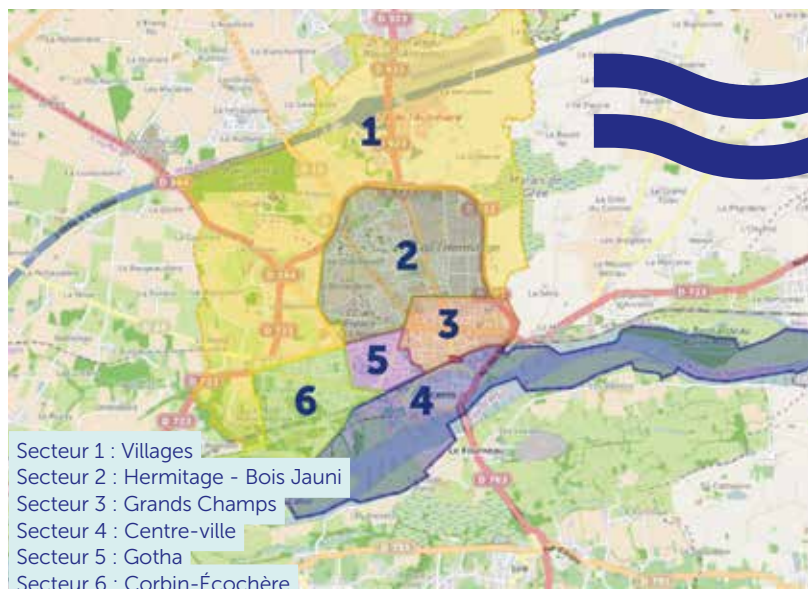
Un tirage au sort est prévu pour faire participer des habitants qui n'ont pas l'habitude de ce genre de réunion. Il n'est pas obligatoire d'assister à chaque réunion de CCQV, mais il est conseillé de venir régulièrement pour le suivi des dossiers.

Une première réunion de chaque quartier ou village aura lieu en mai/ juin, avec une petite



Sébastien Prodhomme

formation et l'élection du binôme paritaire d'animateurs. Les réunions suivantes débiteront à la rentrée.



DES ACTIONS

DE RÉGULATION DE CERTAINES POPULATIONS ANIMALES

Rats, ragondins, frelons asiatiques, chenilles processionnaires...
Ces populations animales doivent être régulées pour éviter leur prolifération excessive sur le territoire communal. La municipalité agit dans ce sens en respectant scrupuleusement les dispositions légales.

Depuis plusieurs années, les rats apparaissent beaucoup plus nombreux dans les villes. Ancenis-saint-Géréon est concernée par ce phénomène. Trois fois dans l'année, les services municipaux interviennent pour réaliser des opérations de régulation. Elles ont lieu en mars, juillet et novembre dans les quartiers les plus touchés par ce problème. La technique utilisée est homologuée. Il s'agit du traitement par utilisation d'appâts. Ces interventions sont efficaces même si elles doivent être renouvelées.

Concernant les ragondins, la ville travaille avec une association qui compte dans ses rangs un bénévole piégeur des rongeurs aquatiques envahissants. Là aussi, les pièges installés produisent des résultats.

Au niveau des frelons asiatiques, la ville travaille avec un partenaire agréé et reconnu, Polleniz. La lutte contre ces insectes est importante tant ils sont délétères pour l'environnement. Polleniz intervient

sur demande de la municipalité ou des particuliers pour détruire les nids par l'injection d'un produit. Les nids sont enlevés quand c'est possible mais, de toute façon, ils sont neutralisés.

Reste les chenilles processionnaires du pin qui peuvent être très néfastes pour les végétaux. Plusieurs solutions existent pour lutter contre elles comme la coupe des nids, le piégeage avec colliers et le piégeage avec phéromones utilisé en avril et mai.

« *La ville est très active par rapport à cette question* » explique Renan Kervadec, adjoint au maire. « *Nous avons une approche globale et cohérente qu'il faut renouveler sans cesse car les problèmes réapparaissent à intervalles réguliers* ».

CONTACT POLLENIZ :
 02 40 36 83 03
 polleniz44@polleniz.fr
<https://polleniz.fr>

PARC DU CHÂTEAU : LES ARBRES EN EXAMEN

Depuis la chute d'une branche l'été dernier, un diagnostic des arbres de la cour du château a été réalisé et des préconisations ont été apportées par une experte, notamment la protection du système racinaire de certains sujets. De nouvelles investigations doivent être menées pour évaluer l'état du grand cèdre qui doit subir une tomographie. Cet examen permettra de connaître précisément son état de santé et sa viabilité. Pour les autres arbres de la cour, un suivi d'entretien annuel va être mis en place et, prochainement, un périmètre de protection sera installé de manière définitive à l'aplomb des branches.



LIMITER CERTAINS ANIMAUX

Certains animaux se développent trop à Ancenis-Saint-Géréon. Cela peut gêner la vie des habitants. Ces animaux sont les rats, les ragondins, les frelons asiatiques et certaines chenilles. La mairie agit pour limiter leur développement. La mairie est aidée par des spécialistes.

Selon les cas, on utilise des pièges ou des produits. Cela permet de ne pas avoir trop d'animaux.



UNE STRATÉGIE URBAINE POUR LE QUARTIER MOUDEL-CORDERIE

Modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Positionné à deux pas du centre-ville, à proximité directe de la gare, le quartier Moutel-Corderie constitue une pièce stratégique du puzzle urbain de la ville. Afin d'anticiper son évolution et définir les grandes orientations d'aménagement pour les années à venir, une étude urbaine est lancée.

Le quartier Moutel-Corderie, conçu dans les années soixante-dix, présente un aménagement typique de cette époque avec notamment des espaces libres, souvent stationnés, au pied de constructions d'habitat collectif. Il concentre un parc important de logements sociaux en immeubles, mais accueille aussi des commerces, des équipements, des services et activités qui lui confèrent un rôle dans l'animation de la ville et les pratiques des habitantes et habitants de toute la commune.

Si les bailleurs sociaux ont déjà travaillé aux réhabilitations des logements et continueront de le faire, d'autres projets sont aussi à l'étude sur ce secteur. Ainsi, dans la continuité de sa démarche d'amélioration du cadre de vie, notamment portée par la Charte d'urbanisme et des modifications du Plan Local d'Urbanisme déjà en cours, la ville a souhaité se doter d'une stratégie globale d'intervention sur le quartier. Une étude urbaine va permettre d'aboutir d'ici la fin d'année à un « plan-guide », nom donné à ce type de démarche. Accompagnés par une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes-urbanistes,

paysagiste, sociologue,... les élu-es vont associer les différents acteurs, notamment les bailleurs sociaux et les habitants. Cette démarche sera conduite en parallèle des études sur l'aménagement du quartier de la Gare (au sud des voies ferrées, côté centre-ville) réalisées par un aménageur (LAD-SELA). La ville souhaite articuler au maximum les réflexions pour favoriser la cohérence entre ces deux secteurs qui composeront à terme deux quartiers habités et animés au nord et au sud de la gare.

Pour le maire, Rémy Orhon, *« Par ces études urbaines, la collectivité tient à réaffirmer sa volonté de répondre aux objectifs de la loi Climat et Résilience, en limitant l'artificialisation des sols et l'étalement urbain, en favorisant le renouvellement urbain et l'optimisation de la densité des espaces urbanisés, tout en préservant la qualité du cadre de vie, la reconquête de la biodiversité et de la nature en ville ».*

LES ÉTAPES

D'ici l'été 2022, il s'agira de faire un état des lieux du quartier, de comprendre comment il fonctionne

aujourd'hui, d'identifier ce qui pourrait être amélioré et optimisé, mais aussi les besoins particuliers tant des habitants que des activités en présence.

Ce n'est qu'après cette étape qu'un plan de recomposition urbaine sera discuté et retenu cet été, puis décliné en actions à mener à l'automne, et enfin soumis en enquête publique courant 1^{er} semestre 2023 dans le cadre de la Modification n° 4 du PLU d'Ancenis-Saint-Géréon.

PARTICIPER

Dans le cadre de la concertation, des ateliers vont être organisés avec le groupe constitué pour l'élaboration de la charte d'urbanisme, mais aussi avec des habitant-es du quartier. Une réunion publique prévue à l'automne permettra également d'échanger sur le travail réalisé.

Tout au long de la démarche, il sera possible de prendre connaissance des différentes productions réalisées et donner son avis sur la plateforme participons.ancenis-saint-gereon.fr

Autres informations sur les modifications du PLU en cours à lire p. 12

MAISON FRANCE SERVICES : LE SERVICE PUBLIC À PROXIMITÉ

Lors du grand débat consécutif à la crise des gilets jaunes, le problème de l'accès au service public dans les territoires ruraux et semi-ruraux est ressorti avec force. La création des Maisons France Services entend y répondre. Celle d'Ancenis-Saint-Géréon vient d'être inaugurée.

Bien qu'elle fonctionne depuis un an dans les locaux de l'ancienne sous-préfecture, la Maison France Services d'Ancenis-Saint-Géréon n'avait pas pu être inaugurée en raison de la crise sanitaire. C'est aujourd'hui chose faite. Le préfet, Didier Martin, s'est déplacé pour l'occasion et a pu constater que la fréquentation est au rendez-vous. Près de 3000 demandes ont été traitées en 2021.

PLUSIEURS SERVICES EN UN MÊME LIEU

La Maison France Services d'Ancenis-Saint-Géréon accueille bien évidemment les services de la sous-préfecture mais aussi le service des impôts des particuliers, la CAF, la CPAM, et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. C'est ainsi une sorte de guichet unique pour l'ensemble de ces services à proximité des habitants ou habitantes. En 2022, France Services souhaite organiser des ateliers autour du numérique et mettre en place une permanence du greffe départemental des

associations pour aider les usagers dans leurs démarches. Il y a 18 structures labellisées à ce jour dans le département et le préfet a un objectif de « 30 d'ici la fin de l'année ».

« ICI, ON VOIT DES VISAGES, ON RENCONTRE DES PERSONNES »

Pour le maire, Rémy Orhon, « un service public de proximité est toujours une bonne nouvelle pour un territoire. L'administration ne doit pas être exclusive mais un complément à l'ensemble des moyens d'accès au service public afin qu'aucun usager ne soit laissé

pour compte, et notamment les personnes en situation de précarité sociale pour lesquelles l'accès aux droits sociaux et aux services publics revêt un caractère vital. Or ici, on voit des visages, on rencontre des personnes. »

Le maire a enfin souhaité le développement des bus France Services dans les quartiers qui permettent de répondre au besoin « d'aller vers ».

CONTACT France Services
1, rue Docteur Bousseau.
Tél. : 02 40 83 08 50
ancenis@france-services.gouv.fr
Ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.



DES SERVICES REGROUPÉS DANS UN MÊME ENDROIT

Dans les petites villes, l'État a voulu regrouper des services au même endroit. Cela s'appelle les Maisons France Services.

La Maison France Services d'Ancenis-Saint-Géréon se trouve 1, rue Docteur Bousseau. Elle est à la place de l'ancienne sous-préfecture. Plusieurs services sont accueillis. Il y a la sous-préfecture, les impôts, la CAF, l'Assurance Maladie. Des agents sont là pour guider le public. Ils aident les personnes dans leurs démarches. Ils les aident aussi à se servir des ordinateurs.



UN CONSEIL MUNICIPAL JEUNES EN PRÉPARATION

L'équipe municipale souhaite faire participer les jeunes à la vie locale en créant un Conseil Municipal Jeunes (CMJ). Ce nouvel espace de paroles et d'actions, à destination des jeunes de 11 à 17 ans, verra le jour en septembre.

S'il existe aujourd'hui un Conseil Municipal Enfants, il n'y a pas de Conseil Municipal Jeunes à Ancenis-Saint-Géréon. Qu'ils soient scolarisés dans la commune ou ailleurs, les jeunes ont des besoins, des envies, des projets qu'il est important de prendre en compte dans la vie municipale.

« Un CMJ pourra permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur commune, de participer aux débats, de proposer des projets... » explique André-Jean Vieau, adjoint à la jeunesse. « Ce sera également un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie ».

LES GRANDS PRINCIPES DU CMJ

Un groupe de réflexion, composé de jeunes, de parents, d'animateurs et d'élu.es travaillent sur la mise en place de ce CMJ depuis plusieurs mois. Les différentes réunions de travail ont permis de définir les modalités de fonctionnement. Le CMJ sera composé au maximum de 24 jeunes répartis en 2 groupes selon des tranches d'âge : 11/14 ans et 15/17 ans. Si le nombre de candidats excède 24, il sera procédé à un tirage au sort pour déterminer les futurs conseillers et conseillères. Afin que les candidatures soient les

plus ouvertes possibles, il n'y aura pas d'élection ni de durée de mandat imposée. Le CMJ pourra être renommé par une appellation plus fédératrice pour les jeunes.

QUI POURRA SE PRÉSENTER ?

Pour être candidats, les jeunes devront remplir un acte de candidature et être domiciliés sur Ancenis-Saint-Géréon. Ils pourront s'engager pour plusieurs mois comme plusieurs années. Ils seront les porte-parole de leurs camarades et de leur génération.

Un appel à candidatures est prévu d'ici mai, pour une installation des jeunes élu.es fin juin. Un séjour d'intégration devrait être organisé avant la rentrée scolaire 2022/2023.



**TU AS ENTRE 11 ET
17 ANS ? RÉPOND À CE
QUESTIONNAIRE !**



PAROLE DE LA MAJORITÉ...

FACE À LA GUERRE EN UKRAÏNE, LA SOLIDARITÉ

Le conflit armé qui a éclaté entre l'Ukraine et la Russie remet en cause nos certitudes. Certitude d'une Europe éternellement en paix. Certitude d'un règlement diplomatique possible « entre personnes civilisées », de tous les désaccords. Certitude d'une France qui ne connaîtrait plus jamais la guerre. Avec cette invasion, c'est la réalité qui fait irruption dans nos vies et le réveil est brutal : on nous parle de réfugiés ; les images de l'Exode de 1940 et des bombardements de civils nous reviennent en mémoire et se mélangent à l'actualité.

Face à l'urgence, **les habitants et habitantes d'Ancenis-Saint-Géréon se sont très vite mobilisés.**

En mairie, nous avons reçu de nombreux courriels proposant des dons de produits de première nécessité et des logements pour les Ukrainiens en exode. Nous sommes fiers de cet élan de solidarité. Une cellule de crise s'est réunie à plusieurs reprises depuis le début du conflit afin d'organiser les bonnes volontés.

La préfecture, les élu.es et les services municipaux ont apporté leur **soutien logistique**. Bien évidemment, les associations de solidarité ont été partantes et nous leur en sommes très reconnaissant. Un lieu de stockage (« le Bol d'Argent ») situé en face du cinéma Eden 3, a été mis à disposition, par le propriétaire, pour collecter les dons

et servir de site de centralisation des collectes par les autres communes du pays d'Ancenis. L'hébergement des réfugiés.es est organisé par la préfecture, sur la base des logements éventuellement disponibles dans les collectivités et des propositions de logement des particuliers.

À travers cette guerre et cet élan de solidarité, c'est notre **esprit de fraternité entre les peuples** qui s'éveille et agit. Cet élan de solidarité devrait pouvoir concerner tous les réfugiés du monde, européens ou non : tous les enfants, les femmes et les hommes fuyant la guerre ou les exactions sont des réfugiés égaux en droit en soins et en soutien humanitaire, sans que leur pays d'origine n'entre en ligne de compte.

Les élus de la majorité :

majorite@ancenis-saint-gereon.fr

PAROLE DE LA MINORITÉ...

PRÉSERVER LA DÉMOCRATIE ET UTILISER LA LIBERTÉ D'EXPRIMER NOS CHOIX PAR LE VOTE

Il y a quelques semaines, la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine. **Nous n'avions pas connu de situation aussi grave au niveau mondial depuis des décennies.** Nous devons toutes et tous prendre conscience des enjeux et répercussions de ce conflit sur nos vies et notre quotidien. Mais avant tout, notre groupe municipal souhaite exprimer son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien durement et criminellement touché.

Au même moment, notre pays s'apprête à vivre un grand moment démocratique avec des échéances électorales de première importance : l'élection présidentielle et les élections législatives. On oublie d'ailleurs très souvent que le vote par suffrage universel direct d'un Président de la République Française n'est acquis que depuis 1962 !

Les élections par un vote au suffrage universel sont une composante essentielle de la Démocratie, en France, qui repose sur plusieurs autres principes fondamentaux comme l'État de Droit, l'Égalité des droits, la liberté (d'expression, d'opinion, d'association, de réunion, de culte, de manifestation, de conscience), la recherche de l'intérêt général...

Malgré des enjeux de première importance pour notre avenir dont le réchauffement climatique, le vieillissement de la population ou encore le juste partage des richesses, le taux d'abstention aux élections ne cesse de croître depuis deux décennies marquant un affaiblissement de notre Démocratie. Les jeunes, alors qu'ils ont de fortes attentes, semblent particulièrement boudier les urnes et se tournent vers d'autres formes d'expression ou d'engagement. Or, une majorité, d'adhésion et non de sanction, acquise par les urnes, avec une forte participation, reste pourtant un moyen de retrouver la cohésion sociale que nous avons progressivement perdue.

Certes, le vote en France n'est pas obligatoire mais la devise sur nos cartes électorales « Voter

est un droit, c'est aussi un devoir civique », nous rappelle que nous, citoyens français, avons des droits mais aussi des devoirs. Le civisme, fondé sur le respect des lois, des règles et des biens communs, tout ce qui nous permet de vivre en société de façon apaisée, repose également sur notre engagement, comme citoyen, au service de la collectivité.

La Démocratie ne devrait jamais être considérée comme un acquis mais plutôt comme un bien, précieux, à défendre. Aussi, si nous sommes majoritairement attachés à La Démocratie, **il appartient à chacun d'entre nous d'assumer notre rôle de citoyen** et d'utiliser le vote, en tant que liberté de faire un choix, pour préserver et renforcer notre Démocratie.

Nous contacter :

permanences en mairie le samedi 10h-12h, elus.minorite.ancenis.saint.gereon@gmail.com ou par courrier à notre attention à l'adresse de la Mairie.

Pierre Landrain, Olivier Binet, Nadine Chauvin, Nicolas Raymond, Séverine Lenoble, Cécile Bernardoni, Nabil Zeroual.

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS

Dans les différents quartiers de la ville, des travaux sont réalisés. Cette rubrique a pour vocation de les recenser.



EN COURS

1. BOULEVARD JULES VERNE ET RUE DE L'HERMITAGE : MODIFICATION DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Afin de permettre à l'entreprise Laïta de réaliser des travaux d'extension, la ville doit dévier la canalisation du réseau d'eaux pluviales communales qui passe actuellement sur son terrain pour la faire passer sur le domaine public, en respect de la réglementation en vigueur. Cela concerne le boulevard Jules Verne et la rue de l'Hermitage. Les travaux devraient durer jusqu'à l'automne.

2. BOULEVARD BAD BRÜCKENAU RUE DAUTEL

Construction d'un immeuble collectif de 10 logements par CBC Immo. Achèvement prévu mi 2023.

3. RUE DE LA GILARDERIE

Construction d'une résidence de 34 appartements, dont 11 logements sociaux, par Harmonie Immobilier. Achèvement prévu en 2024.

AU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 MARS

- Élections : le conseil municipal a décidé la mise à disposition à titre gracieux des salles municipales pour les élections présidentielles et législatives.
- Parking avenue de la Libération : une convention avait été signée en 2016 entre la ville et la SNCF pour que celle-ci mette à disposition un terrain de 2800 m² comme parking gratuit pour les usagers de la gare. Cette convention est reconduite pour 2 années supplémentaires.
- Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale : le conseil municipal a adopté cette charte dans laquelle les élus s'engagent à mettre en place un plan d'action dans les deux ans. Ce plan visera à intégrer l'égalité dans tous les domaines de la politique municipale.

MODIFICATIONS N° 3 DU PLU D'ANCENIS ET N° 6 DU PLU DE SAINT- GÉRÉON

La concertation relative à ces deux procédures se poursuit. Pour rappel, celles-ci ont été officiellement engagées le 13/12/2021 par le conseil municipal. Plusieurs ateliers de concertation ont été organisés avec des groupes d'habitants et habitantes fin 2021 et début 2022. D'autres suivront.

Des documents de travail, spécifiques à la Modification n° 6 du PLU de Saint-Géréon, présentant les principales propositions d'évolutions sont d'ores et déjà disponibles à l'hôtel de ville et sur le site internet de la ville www.ancenis-saint-gereon.fr, rubrique Cadre de Vie/Urbanisme. Des documents de travail propres à la Modification n° 3 du PLU d'Ancenis suivront très prochainement d'ici la fin avril.

Des registres d'observations sont tenus à disposition du public à l'accueil de la mairie. Les observations peuvent également être transmises par voie numérique à l'adresse suivante : urba@ancenis-saint-gereon.fr avec comme objet « Concertation - Modification du PLU ».

PERMANENCES DES ÉLU-ES

En mairie de 10h à 12h.

SAMEDI 2 AVRIL

Majorité | Laure Cadorel
Minorité | Nabil Zeroual

SAMEDI 9 AVRIL

Majorité | André-Jean Vieau
Minorité | Pierre Landrain

SAMEDI 16 AVRIL

Majorité | Carine Mathieu
Minorité | Nadine Chauvin

SAMEDI 23 AVRIL

Majorité | Renan Kervadec
Minorité | Olivier Binet

SAMEDI 30 AVRIL

Majorité | Mireille Loirat
Minorité | Séverine Lenoble

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Théo LAURENT
Adam GUEYMARD
Juliette BLOURDE
Mohamed Lamin MOHAMED ALI ALI BACHRA
Eléna BART PIERRE
Aubin COLLIGNON
Noah BARBOT
Juliette COHN
Tristan PAPIN

FÉVRIER 2022

DÉCÈS

Andrée BIOTEAU née GARNIER
William MOUTEL
Xavier Joseph BENOIST
Gabrielle GUIOULLIER née HUMEAU

INFORMATIONS PRATIQUES

NUMÉROS D'URGENCES

18 POMPIERS

17 GENDARMERIE

SERVICES DE GARDE

15 MÉDECINS/AMBULANCES

Service de garde des médecins

UN SEUL NUMÉRO NUITS ET WEEK-ENDS EN CAS D'URGENCE, APPELER LE 15 vers un médecin de garde du secteur, une ambulance, le SAMU.

3237 PHARMACIE DE GARDE

TAXI-AMBULANCE

Dont Transport de Personnes à Mobilité Réduite

GUILLOU-AILLERIE ☎ 02 40 98 80 02

TAXI D'ANCENIS | Frédéric Drevo ☎ 06 82 56 88 49

VÉTÉRINAIRES

CLINIQUE ARCADIA

Messieurs Ville, Pretot, Ammar, Viville ☎ **02 40 83 02 97**

TRANSPORT SOLIDAIRE

En partenariat avec la ville, l'Amicale des Retraités d'Ancenis-Saint-Géréon organise un service de transport pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer avec leur véhicule.

Contacts : AMIRA : 06 98 44 37 24 ou amira.presidence@orange.fr

Club de l'Amitié Ancenis-Saint-Géréon : 06 30 87 75 27 ou clubamitie44150@orange.fr

Vendredi 1^{er} | DURAND Colette – **06 26 34 06 45**
et BLONDEAU Michel - **02 40 83 77 36**

Lundi 4 | DUPAU Didier - **02 40 96 20 95**
et ROUSSEAU Camille - **06 24 97 41 32**

Mardi 5 | PASQUIER Jean-Louis - **06 64 75 80 99**
et BLONDEAU Michel - **02 40 83 77 36**

Jeudi 7 | RONGEARD Dominique - **02 53 87 95 16**
et DURAND Daniel - **07 81 27 18 73**

Vendredi 8 | DURAND Colette – **06 26 34 06 45**
et BLONDEAU Michel - **02 40 83 77 36**

Lundi 11 | LEBEAU Monique - **02 40 83 27 22**
et PAGET Jean-Marc – **06 70 19 54 39**

Mardi 12 | BLIGUET Yves – **07 85 87 74 62**
et LEBEAU Monique - **02 40 83 27 22**

Jeudi 14 | ROUSSEAU Camille - **06 24 97 41 32**
et RONGEARD Dominique - **02 53 87 95 16**

Vendredi 15 | BLONDEAU Michel - **02 40 83 77 36**
et MAUGET M. Annick **02 40 83 77 36**

Mardi 19 | LEBEAU Monique - **02 40 83 27 22**
et RONGEARD Dominique - **02 53 87 95 16**

Jeudi 21 | BLONDEAU Michel - **02 40 83 77 36**
et PASQUIER Jean-Louis - **06 64 75 80 99**

Vendredi 22 | RONGEARD Dominique - **02 53 87 95 16**
et BLONDEAU Michel - **02 40 83 77 36**

Lundi 25 | PAGET Jean-Marc – **06 70 19 54 39**
et ROUSSEAU Camille - **06 24 97 41 32**

Mardi 26 | BLIGUET Yves – **07 85 87 74 62**
et PASQUIER Jean-Louis - **06 64 75 80 99**

Jeudi 28 | DURAND Daniel – **07 81 27 18 73**
et BLONDEAU Michel - **02 40 83 77 36**

Vendredi 29 | DURAND Colette – **06 26 34 06 45**
et RONGEARD Dominique - **02 53 87 95 16**

INFOS PRATIQUES

ÉLECTIONS 2022

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h lors des élections présidentielles.

La règle des procurations change : tout électeur pourra donner procuration à un autre électeur, quelle que soit sa commune d'inscription sur liste électorale. La personne désignée n'a plus l'obligation de voter dans la même commune mais devra quand même se déplacer au bureau de vote de la personne lui donnant procuration. Une démarche en ligne existe sur maprocuration.gouv.fr qui vous permet d'enregistrer en ligne votre procuration et de la valider en gendarmerie, commissariat, consulat ou tribunal en présentant sa pièce d'identité.

Changement des bureaux de vote

Courant mars 2022, une nouvelle carte d'électeur a été adressée à tous les électeurs de la commune. L'ancienne carte est à détruire. Vérifiez bien votre lieu de vote indiqué en haut de votre carte d'électeur car un redécoupage des adresses par bureau de vote a été réalisé, et certaines adresses ont changé de lieu de vote. Le bureau de vote précédemment à l'Espace Georges Diverres (Restos du cœur) est déplacé à la Croix Rouge, rue du Tertre.

Recherche d'assesseurs et scrutateurs

Pour le bon déroulement des élections, la mairie recherche des assesseurs et scrutateurs bénévoles. L'assesseur participe au déroulement des opérations électorales, sur un créneau de 2h ou 3h dans la journée. Il est généralement chargé de contrôler et faire signer la liste d'émargement, d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin. Le scrutateur participe au dépouillement à la fermeture des bureaux de vote. Tout électeur peut participer.

Contact : service Etat-civil 02 40 83 87 01
ou etat.civil@ancenis-saint-gereon.fr



DÉMÉNAGEMENT DU CENTRE DE VACCINATION

Le centre de vaccination, ouvert en janvier 2021 à l'Espace Edouard Landrain, a fermé ses portes fin mars. Les vaccinations se font désormais au centre hospitalier Erdre et Loire, dans les pharmacies et chez les médecins traitants.

Rendez-vous sur [Doctolib](https://www.doctolib.fr)

PERMANENCES À LA MAISON DU MARAIS DE GRÉE

Dimanche 10 avril de 9h30 à 12h.

Accueil assuré par la LPO 44.

Dimanche 24 avril de 9h30 à 12h.

Accueil assuré par le Syndicat d'Initiative.

Gratuit.

CONTACT syndicat.dinitatives.ancenis@orange.fr
ou 02 51 14 06 96 | 06 48 81 42 38



OUVERTURE D'UNE BOUTIQUE TROCANTONS

L'écocolyerie du Pays d'Ancenis, Trocanton, ouvre une nouvelle boutique de réemploi le 13 avril, avenue Francis Robert.

La boutique sera ouverte du mercredi au samedi, de 10h à 18h30 en continu. Vous pourrez trouver tous types d'objets, vêtements ou mobilier de seconde main. Vous pourrez également déposer les objets en état d'être réutilisés, y compris du mobilier.

CONTACT 02 40 97 78 55 | Site : www.trocantons.org

VOYAGE A BAD BRÜCKENAU

Comité de jumelage

Un voyage est organisé du jeudi 7 au lundi 11 juillet à Bad Brückenau, ville allemande jumelée avec Ancenis-Saint-Géréon. Les personnes sont accueillies dans des familles pendant le séjour. Il n'est pas obligatoire de parler la langue.

Tarif : 110 € par personne + 10 € d'adhésion au Comité de jumelage.

CONTACT Christian Prévot, Président du Comité de Jumelage, au 02 40 98 29 13 ou siromaco@hotmail.fr

COURSES 24 H VTT - INSCRIPTIONS

Organisées par le Rugby Club du Pays d'Ancenis (RCPA) et Pays d'Ancenis Basket (PAB)

Pour cette deuxième édition, qui se tiendra les 27 et 28 août, trois défis sportifs sont proposés : deux courses VTT (3h et 24h) et une course gravel.

INSCRIPTIONS dès maintenant sur www.24hvtloire.bike



SECOURS CATHOLIQUE

Un lieu d'entraide et de convivialité ouvre ses portes afin de rompre la solitude et créer du lien au centre Saint-Jean, boulevard Ronsard.

Divers ateliers sont proposés le jeudi après-midi de 14h à 17h :

Jeudi 7 avril : confection d'un dessert au chocolat

Jeudi 14 avril : jeux de société

Jeudi 28 avril : atelier numérique, apporter tablette, ou PC

CONTACT equipe.ancenis-loireauxence.440@secours-catholique.org - 07 86 49 60 77

ATELIERS BIEN-ÊTRE

Vous souhaitez gagner en assurance et retrouver confiance en vous ? Participez aux ateliers bien-être proposés par le département de Loire-Atlantique.

Animés par une socio-esthéticienne, ces ateliers allieront bien-être, détente en groupe et soins individuels pour un seul objectif : vous réconcilier avec votre image et vous donner des atouts supplémentaires pour réussir votre parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Les mardis matin : de 9h30 à 11h30 les 5 et 24 avril ainsi que les 10 et 31 mai, salle René BOSSARD, 76 rue des Vignes.

INSCRIPTIONS 02 44 42 12 23

RAID LOIRE EN FAMILLE : LE 12 JUIN AU CELLIER

Organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et le conseil départemental de Loire-Atlantique, le Raid Loire en famille repart pour sa 9^e édition le dimanche 12 juin au Cellier.

Le principe ? Former une équipe familiale de trois personnes (2 adultes et 1 enfant* ou 2 enfants et 1 adulte) et partir à l'assaut des épreuves. Canoë, course d'orientation, golf, escalade, tir à l'arc, VTT...



Raid Loire en famille offre un programme riche concocté en partenariat avec le PAACK (Le Plein Air Ancenien Canoë-Kayak), les associations locales et la commune du Cellier. Un bon cocktail pour découvrir l'environnement et le patrimoine local !

***Enfant à partir de 8 ans sachant nager**

INSCRIPTIONS ouvertes à partir du 25 avril sur www.loire-atlantique.fr

ESPACE MULTIMÉDIA DU PAYS D'ANCENIS

L'Espace Multimédia propose un accès libre et gratuit à des ordinateurs, outils de bureautique et Internet. En plus des permanences et de l'accès libre aux postes informatiques, un accompagnement individuel ou collectif pour toutes les questions relatives au numérique peut être proposé.

CONTACT 02 40 09 20 13 - 30, place Francis Robert
Informations complémentaires sur www.pays-ancenis.com

ÉVÈNEMENTS DU MOIS

CONCOURS PHOTOS « MON QUARTIER... »

La ville d'Ancenis Saint-Géréon organise une nouvelle édition du concours photo d'été **du 9 juillet au 4 septembre au logis Renaissance du château**. Le thème retenu cette année est « **Mon quartier...** ». Il permet toutes sortes d'approches, qu'elles soient sociologiques, urbanistiques, environnementales... Le concours se décline en trois catégories :

- concours enfants (- de 16 ans)
- concours amateur-rices adultes
- concours professionnel-les

Toute déclinaison, interprétation ou référence est possible! Un jury décernera des prix dans chaque catégorie. Les visiteurs seront eux aussi invités à voter et à décerner les « Prix du public » pour les catégories enfants et adultes. Près de 1000 € de prix seront décernés.

Date limite de dépôt des photos : mardi 31 mai.



Renseignements, inscriptions et règlement de chaque concours sont à retrouver sur www.ancenis-saint-gereon.fr

ANIMATIONS AU CINÉMA ÉDEN 3

**Association Louis Lumière
Ciné-musique « Le magicien d'Oz »**
Samedi 2 avril à 14h30

Film suivi d'un mini-concert du duo d'Alban Darche (en lien avec le spectacle « Oh my love! »).
Dès 6 ans.

**Quand les femmes
ont pris la colère**

Jeudi 7 avril à 20h30

En présence de la réalisatrice. Dans le cadre du festival Playtime.

**Avant-première
« Ma famille afghane »**

Samedi 9 avril à 17h30

Dans le cadre du festival Playtime.

**Mardi classique
« La jeune fille à l'écho »**

Mardi 12 avril à 14h30 et 20h30

Précédé de la présentation du film. Dans le cadre du festival Playtime.

**Ciné-rencontre
« La vraie famille »**

Jeudi 14 avril à 20h15

Ciné-rencontre sur la question du métier d'assistant familial, animée par Chantal Jouvin du conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Ciné-passion « Municipale »

Mercredi 20 avril à 20h30

Précédé de la présentation du film.

Micro cuvée # 1

Vendredi 22 avril à 20h

Performance, documentaire et dégustation de vins. Dans le cadre de l'écriture de Vivantes <https://vivantes.cargo.site/>

**P'tit ciné « Wolfy et les loups
en délire »**

Dimanche 24 avril à 10h30

Précédé d'une présentation du film et suivi d'un goûter.

Le lundi c'est l'Éden « Lynx »

Lundi 25 avril à 14h30

Précédé d'une présentation du film et suivi d'un goûter.

CONTACT 02 40 83 06 02

www.cinemaeden3.fr

ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

Médiathèque La Pléiade.
Entrée libre.

Animations gratuites

POUR LES PLUS GRANDS

Atelier Bande dessinée

Samedi 2 avril à 10h

Animé par Tanitoc, en partenariat avec la librairie Plume & Fabulettes

Conversation en anglais

Samedi 9 avril à 10h30

En partenariat avec la Bibliothèque anglophone d'Angers

Conversation en espagnol

Mercredi 27 avril à 16h

Atelier d'écriture

Samedi 30 avril à 10h30

« Devenez poète! Comme Joachim ». Animé par Florence Sand.

POUR LES PETITS

**Lecture spectacle
« Ici sur Terre »**

Mercredi 6 avril à 16h30

Par la Compagnie La Lucarne, à partir des albums d'Emmanuelle Houssais

Atelier de dessin

Mercredi 13 avril à 10h

Animé par Emmanuelle Houssais, autrice illustratrice et graphiste

Heure du conte

Mercredi 13 avril à 16h30

Ma petite séance

Mercredi 20 avril à 16h30

Heure du conte en espagnol

Mercredi 23 avril à 10h30

POUR TOUS

Les Petits champions de la lecture

Samedi 9 avril à 14h30

Atelier écriture de slam

Samedi 16 avril à 10h30

La réalité virtuelle

Samedi 23 avril à 14h30

CONTACT 02 40 83 22 30

<http://bibliofil.pays-ancenis.fr>

CINÉ DÉCOUVERTE

Espagne

Découverte du monde

Lundi 4 avril à 14h30, 17h et 20h30 au cinéma Eden 3

Découverte de l'Espagne qui a su garder son identité propre. Un pays à l'histoire riche et passionnante, et des paysages plus variés qu'on ne le pense.

TARIFS adultes 7 € | jeunes et personnes handicapées 5 €.

BILLETTERIE en ligne sur www.cinemaeden3.fr (hors abonnement).

VIDE-ATELIER, TROC JARDIN ET VÊTEMENTS

Collectif Cultivons les cailloux

119 rue des Douves.

Porte ouverte – Vide-atelier

Samedi 2 avril de 10h à 19h

Au programme : découverte des projets de l'association et de ses locaux, du fonctionnement du collectif et de la boutique...

Troc jardin et vêtements femmes printemps/été

Jeudi 7 avril de 18h30 à 20h

Ce troc est ouvert dans un esprit d'échange et de non-gaspillage.

Deux univers y seront échangés :

- Autour du jardin : plantes, graines, pots de fleurs, petits accessoires de jardinage...

- Autour des vêtements femmes : vêtements toutes tailles, vêtements de grossesse, accessoires.

Sont exclus : chaussures et sous-vêtements.

CONTACT cultivonslescailloux.org
06 82 43 61 09 – paysdelaloire@ffdanse.fr

VIDE-GRENIER

APEL du Gotha

Dimanche 3 avril de 9h à 18h, salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain

Tarif : 10 € l'emplacement

CONTACT videgreniergotha@gmail.com

DÎNER SPECTACLE

Assoc'Bolo

Samedi 2 avril de 19h à 23h, salle René Bossard, rue des Vignes

Une soirée haute en couleurs où nous inventerons en live des histoires déjantées, drôles, touchantes. Une équipe invitée affrontera les joueurs de l'Assoc'Bolo dans un combat sans merci pour obtenir les votes du public.

INFOS ET RÉSERVATION

assocboloresa@gmail.com
06 11 29 18 50

EXPOSITIONS À LA GALERIE RIVES DE LOIRE

Syndicat d'Initiative

Logis Renaissance du château. Entrée libre.

Manon FALIGLAS

Du mercredi 6 au lundi 18 avril, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 15h à 18h, jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h, lundi de Pâques, de 15h à 18h.

L'exposition de Manon Faliglas, intitulée « Aux portes de Byzance », propose des mosaïques textiles et un voyage onirique aux saveurs slaves et orientales, enrichi d'étoffes hautes en couleurs.



Vincent ALLAME

Du mardi 19 avril au dimanche 1^{er} mai du mardi au dimanche de 15h à 18h.

Vincent Allame propose une exposition de peinture intitulée « Au fond des yeux ».

CONTACT syndicat.dinitatives.ancenis@orange.fr
ou 02 51 14 06 96 | 06 48 81 42 38

CONFÉRENCE

Face aux passions identitaires, l'idéal universaliste

Le Cercle Lamoricière

Mercredi 6 avril à 20h, salle Loire, Espace Édouard Landrain

L'universalisme affirme l'égalité des droits pour l'ensemble des êtres humains, comme le stipule l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » Philippe FOUSSIER, journaliste, animera la conférence.

Entrée libre

CHAMPIONNAT DE DANSE

Le Comité Régional de Danse des Pays de la Loire et le club Ancenis Dance & Fitness.

Samedi 9 avril de 10h à 22h, complexe sportif du Pressoir Rouge

Les danseurs des régions Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire vont s'affronter sur des danses latines et standards. La journée alternera entre championnat, démonstrations de danse hip-hop, pole dance, jazz, etc. Ouvert à tous. Tarifs : de 8 à 18 €.

CONTACT 06 82 43 61 09
paysdelaloire@ffdanse.fr



ÉVÈNEMENTS DU MOIS

CONCERTS DE SOUTIEN À L'UKRAINE

Collectif Bruderschaft

Samedi 16 et dimanche 17 avril
de 15h à 21h au Théâtre
de verdure

Avec la Drain'guette et Bandicoot
Hi-fi. Musique, snack, bar.

collectif.bruderschaft@gmail.com

SUPER LOTO

Racing Club
Ancenis-Saint-Géréon

Dimanche 24 avril à 14h,
ouverture des portes à 12h,
salle de la Charbonnière,
Espace E. Landrain

À gagner : 3050 € de cartes
cadeaux, avec 73 tirages.
Restauration et buvette sur place.

Réservation possible au
06 20 28 10 39 ou club@rccancenis.fr

VENTE DES BRIOCHES DE L'ESPOIR

Rotary club d'Ancenis

Vendredi 1^{er} avril et samedi 2 avril
dans le Centre Leclerc
et le Super U

Les bénéfices récoltés iront en aide
aux réfugiés de l'Ukraine, et aux
associations locales :

- Adajjed
- le Pôle Parents-Bébés-Bambins
- les Petits Doudous de l'Hôpital
d'Ancenis-Saint-Géréon.

ATELIER DANSE & PHILOSOPHIE

Samedi 9 avril de 10h à 12h

En lien avec le spectacle « Le Syndrome de Pénélope » présenté
en mars dernier, la compagnie Ngc25 vous propose un atelier Danse
& philosophie.

Hervé Maigret, chorégraphe et Julie Cloarec-Michaud, philosophe et
danseuse, vous invitent à les rejoindre sur le plateau du théâtre pour un
atelier ouvert à tous.

Inscription gratuite au 02 51 14 17 13 e.mainguy@ancenis-saint-gereon.fr



IN VIVO

Spectacle audio-guidé dans les rues d'Ancenis-Saint-Géréon
Cie Le Blanc des yeux

Le spectateur déambule dans les rues, casque sur les oreilles, devenant
voyeur, léchant les vitrines et découvrant la ville avec un regard
nouveau. Réaménagées et habitées d'êtres humains modernes, ces
vitrines racontent la vie de Christophe, Denise, Camille... Et enfin de
Véronique. Une expérience étonnante.

Vendredis 15 et 22 avril à 18h30 et 20h30

Samedis 16 et 23 avril à 10h30 et 15h30

Rendez-vous 15 minutes avant la séance dans la cour du château

Durée : 1h | dès 6 ans

Tarif unique : 5 €



SPECTACLES DU THÉÂTRE QUARTIER LIBRE

Danse – Spectacle Famille!

LES JOUES ROSES

Cie Kokeshi

Mercredi 6 avril à 16h30

D'où je viens ? Qui je suis ? Où je vais ? Quand le passé familial vient éclairer le présent d'une enfant, mais aussi son futur. À travers la généalogie maternelle, de maman en maman, les histoires des unes et des autres

– mères, filles et sœurs –

s'emboîtent, comme des poupées russes, avec chacune son rôle à jouer dans la transmission familiale.

Durée : **35 minutes | dès 2 ans**

Tarif unique : 5 €



Musique - Jazz

OH! MY LOVE

Le Mirifique Orchestra

Vendredi 8 avril à 20h30



Oh My Love, un concert de love songs qui revisite les standards du classique, du jazz, de la chanson et de la pop, de George Bizet à Tom Waits, en passant par Barbara. Influencé par huit musiciens, Emmanuel Bénèche a constitué un collectif d'instrumentistes à vent. Il a confié les arrangements des mélodies au saxophoniste de jazz Alban Darche et a invité des artistes à poser leur voix unique sur ces chansons d'amour.

De balades en romances, de tubes interplanétaires en pépites oubliées, une soirée placée sous le signe de l'amour !

Avec la participation de l'Harmonie municipale d'Ancenis-Saint-Géréon (direction Valentin Plessix Moizan) et de l'école de musique Arpège d'Ancenis-Saint-Géréon en deuxième partie.

En partenariat : Musique et Danse en Loire-Atlantique et la COMPA.

Durée : **1h15 environ | dès 8 ans**

Tarifs : de 5 à 13 €

Comédie marionnettique
britannique

MEET FRED

Hijinx Théâtre et Blind Summit

Jeudi 28 avril à 20h30

Impossible de résister à Meet Fred ! Avec son humour anglais aussi intelligent que désopilant, cette pièce aux allures de satire politico-sociale nous entraîne dans la vie pas tout à fait comme les autres de Fred...



Fred, marionnette en tissu, souhaite devenir un garçon normal, appartenir au monde réel, avoir un travail, une petite amie. Jusqu'au jour où il perd son allocation de vie de marionnette. Fred perd peu à peu le contrôle de sa vie. Farce déjantée, « Meet Fred » apporte un autre regard sur la différence.

Spectacle en anglais, surtitré en français.

Durée : **1h20 | dès 14 ans**

Tarifs : de 5 à 13 €

CONTACT Billetterie 02 51 14 17 17 | <https://theatre-ancenis.mapado.com/> | billetterie-theatre@ancenis-saint-gereon.fr

AGENDA DU MOIS

DÎNER SPECTACLE IMPROVISATION

Samedi 2 avril à 19h

Salle René Bossard

VIDE ATELIER

Cultivons les cailloux

Samedi 2 avril de 10h à 19h

119 rue des Douves

VIDE GRENIER

APEL du Gotha

Dimanche 3 avril de 9h à 18h

Salle de la Charbonnière,
Espace Edouard Landrain

CINÉ DÉCOUVERTE

Lundi 4 avril à 14h30, 17h et 20h30

Cinéma Éden 3

EXPOSITION MANON FALIGLAS

Du mercredi 6 au lundi 18 avril,
mercredi, vendredi, samedi
et dimanche de 15h à 18h, jeudi
de 10h à 12h et de 15h à 18h,
lundi de Pâques, de 15h à 18h

Galerie Rives de Loire,
logis Renaissance du château

CONFÉRENCE L'IDÉAL UNIVERSALISTE

Mercredi 6 avril à 20h

Salle Loire, Espace Édouard
Landrain

LES JOUES ROSES

Danse/spectacle famille

Mercredi 6 avril à 16h30

Théâtre Quartier Libre

TROC JARDIN ET VÊTEMENTS FEMMES PRINTEMPS-ÉTÉ

Jeudi 7 avril de 18h30 à 20h

119 rue des Douves

OH! MY LOVE

Musique jazz

Vendredi 8 avril à 20h30

Théâtre Quartier Libre

ATELIER DANSE & PHILOSOPHIE

Samedi 9 avril de 10h à 12h

Théâtre Quartier Libre

CHAMPIONNAT DE DANSE

Samedi 9 avril de 10h à 22h

Complexe sportif
du Pressoir Rouge

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Dimanches 10 et 24 avril

PERMANENCES À LA MAISON DU MARAIS DE GRÉE

Dimanches 10 et 24 avril
de 9h30 à 12h

Marais de Grée

CONCERTS DE SOUTIEN POUR L'UKRAINE

Samedi 16 et dimanche 17 avril
de 15h à 21h

Théâtre de verdure

EXPOSITION VINCENT ALLAME

Du mardi 19 avril au dimanche 1^{er} mai
du mardi au dimanche de 15h à 18h

Galerie Rives de Loire, logis
Renaissance du château

SUPER LOTO

Dimanche 24 avril à 14h

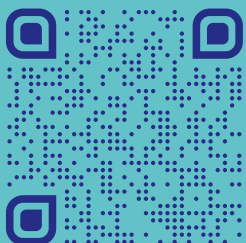
Salle de la Charbonnière, Espace
Édouard Landrain

MEET FRED

Comédie marionnettique britannique

Jeudi 28 avril à 20h30

Théâtre Quartier Libre



SCANNEZ ET RETROUVEZ
le bulletin en version numérique



f | ancenis-saint-gereon.fr